

Les prairies humides du site Natura 2000



© CARA

La Charente-Maritime accueille **plus de la moitié des zones de marais du littoral atlantique**. Du Morbihan à la Gironde, les prairies humides sont l'une des multiples composantes de ces milieux dotés d'une grande richesse écologique. Classés notamment Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental, les marais de bord de Gironde **forment le cœur du site Natura 2000** « Marais et falaises des coteaux de Gironde ». Principal outil de gestion de ces prairies, l'élevage est soutenu par les **mesures**

agro-environnementales et climatiques (MAEC), indemnisant les agriculteurs pour l'ajustement des pratiques dont ils doivent faire preuve pour préserver ces habitats. En tant que zones humides, elles rendent de nombreux services, tels que la filtration des eaux, la lutte contre le dérèglement climatique par le stockage du carbone, l'atténuation des sécheresses ou encore l'accueil de nombreuses espèces protégées. Petit tour d'horizon !

Marais et falaises des coteaux de Gironde-Estuaire de la Gironde, marais de la rive Nord



Union Européenne
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

La Pie-grièche écorcheur

Drôle de nom pour ce bel oiseau protégé ! Migrateur au long cours, après des milliers de kilomètres de vol, il s'observe au **printemps** et en été dans nos contrées pendant la période de reproduction. Cet oiseau chasse **perché sur des arbustes, ronciers ou des clôtures**, à l'affût d'insectes ou de petits vertébrés. Son nom lui vient de sa particularité à se constituer des réserves de nourriture en emplantant ses proies sur les épines des arbustes ou des barbelés. Un récent travail de l'institut de recherche associatif BioSphère Environnement démontre que les marais de Gironde accueillent une grande densité de cette espèce protégée, fortement dépendante de l'état de conservation des buissons, arbustes et ronciers des espaces agricoles.



© Sébastien Foltia

La Loutre d'Europe

Animal majoritairement nocturne, sa présence est facilement détectable grâce à ses épreintes (crottes) et ses empreintes. Capable d'utiliser un très vaste territoire, elle se déplace en utilisant les cours d'eau et réseaux de fossés (corridors écologiques) et trouve **refuge dans des terriers ou à l'air libre sur des zones de végétation dense**. L'entretien des fossés et de la végétation des berges doivent donc comporter quelques adaptations, également bénéfiques pour les amphibiens, reptiles ou insectes.



© philipbird 23 - Adobe Stock

La Cigogne blanche

Maintenant répandue dans nos marais, elle a pourtant frôlé l'extinction dans les années 1970. Une quarantaine de couples se reproduit tous les ans sur la rive charentaise de l'estuaire de la Gironde, certains restant dorénavant à demeure pendant l'hiver grâce au climat doux et à la présence suffisante de nourriture.

Comme toutes les espèces nicheuses, la Cigogne blanche est tributaire de la qualité des milieux humides pour sa survie. En période de sécheresse, il a été démontré grâce aux suivis de Cigognes équipées de balise GPS que les **points d'eau constituaient des zones d'alimentation essentielles**. Pour en savoir plus sur ces travaux de recherche, rendez-vous sur : www.cigognesdesaintonge.com



© BioSphère environnement

Ronciers & haies

Les haies sont de vrais couteaux-suisse pour l'agriculture : refuge des alliés de culture (pollinisateurs, prédateurs des ravageurs), ombrage et brise-vent pour le bétail, réduction de l'érosion des sols, amélioration du bilan hydrique sur les parcelles... Elles servent aussi de corridor favorisant le déplacement de la faune sauvage. Afin d'assurer au mieux leurs fonctions, elles doivent être composées d'une **diversité de plantes, d'origine locale, de hauteurs différentes et les plus épaisses possible**. Inclure des aubépines et prunelliers ainsi que **laisser des ronciers en lisière ne gênant pas l'exploitation** favorisera l'installation de la Pie-grièche écorcheur qui y trouvera le gîte et le couvert ! Cette espèce étant **fidèle à ses sites de reproduction**, le maintien des ronciers dans le temps sera indispensable.

Ces éléments paysagers permettent également la formation de **clôtures naturelles pour le bétail**.



Fossés & végétation en bordure

Stock d'eau pour les périodes de sécheresse, évacuation du trop-plein lors des épisodes pluvieux intenses, les fossés structurent nos marais. En-dehors de l'impact des écrevisses et des ragondins contre lequel il est difficile de lutter, le **maintien des berges passe par la conservation de la végétation** (roseaux, ronciers, arbres morts sur pied...) et de leurs racines ingénieuses !

Aménager l'accès du bétail à seulement quelques zones de fossés limite la dégradation de la qualité de l'eau par l'apport d'effluents et de terre, responsable par ailleurs de la perte de surface en prairies par érosion. Lors des curages, **conserver une berge végétalisée** permet de garder l'ombre contribuant à réduire le développement de la Jussie ! La végétation des fossés joue aussi un important rôle dans l'épuration des eaux.



Points d'eau : baisse et mare

La principale menace est le comblement de ces zones basses ; **l'étalement des boues de curage des fossés devront impérativement éviter ces zones**. Pour les mares, il faut veiller à les maintenir déconnectées **du réseau hydraulique** afin d'éviter que les poissons prédatent les pontes et larves d'amphibiens ou d'insectes. C'est en effet lors des périodes de sécheresse que ces habitats aquatiques, **même avec une faible profondeur**, abritent encore de nombreux insectes ou des batraciens, source de nourriture pour les oiseaux des marais. La **mise en défens par la pose de clôture** peut également être une option pour que le bétail ne dégrade pas la mare (*voir point précédent*) et évite de trop lourds travaux de restauration.



La flore

En 2012, une étude botanique commandée par le Conseil Départemental de Charente-Maritime sur 100 parcelles de prairies des bords de Gironde a révélé que les mares temporaires (en eau l'hiver, à sec l'été) favorisaient le développement de végétations rares et originales, avec notamment $\frac{1}{4}$ des **22 espèces patrimoniales observées** (rares, menacées, protégées).

Orchis à fleurs lâches

Anacamptis laxiflora. De la famille des orchidées, cette belle plante de 30 à 60 cm de haut fleurit entre avril et juin sous nos latitudes. Cette espèce est caractéristique des prairies humides mais est en régression.



© E. Sansault-ANEPE Caudalis

Aristolochie à feuilles rondes

Aristolochia rotunda L. subsp. *rotunda*. Cette espèce méditerranéenne se retrouve ici dans sa limite Nord de répartition en France, témoignant de l'importance de l'estuaire de la Gironde sur le plan botanique. **L'Aris-**



© R. Poncet

tolochie est liée à une catégorie précise de prairie ; lorsqu'elle est présente, il faut donc être très précautionneux dans l'exploitation de la parcelle, d'autant plus que c'est une espèce menacée en Poitou-Charentes (liste rouge, statut « vulnérable » – stade avant « en danger »).

Privilégier le pâturage à la fauche



© CARA

Le pâturage, sous réserve d'un chargement adapté pour éviter entre autre le tassement du sol et la dégradation de la végétation, est le mode de gestion des espaces prairiaux le plus favorable : pression hétérogène sur la végétation, amélioration de la richesse floristique attirant davantage d'insectes et donc une source de nourriture pour de nombreux oiseaux, ... **le pâturage est donc à privilégier.**

La fauche traite de façon uniforme la parcelle et **entraîne la disparition brutale et totale du gîte et du couvert** pour de nombreuses espèces. **Laisser plusieurs petites bandes non fauchées au sein de la parcelle** offre des zones refuges. Aussi, éviter une fauche se terminant au centre de la parcelle permet la fuite d'une majorité de la faune. En complément, une hauteur de coupe de 10 cm minimum épargne la majorité des insectes et reptiles.

Une date de fauche plus tardive assure aux animaux de finir leur cycle de reproduction et aux plantes de produire leurs graines, garantissant ainsi le renouvellement des espèces.



Les MAEC existent uniquement dans les zones Natura 2000 ; c'est l'outil prioritaire pour **atteindre l'objectif européen de maintenir ou de restaurer les espèces et habitats Natura 2000 en bon état de conservation**. Bien que volontaires, les contraintes liées à l'application des mesures répondent à leurs besoins écologiques. Le maintien d'un élevage raisonné est une des actions de la feuille de route du site Natura 2000. Une adhésion à la charte Natura 2000, mettant en valeur les bonnes pratiques et donnant le droit à une réduction de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, est possible et peut être cumulée avec les MAEC. L'animatrice Natura 2000 reste à votre disposition pour tout échange, questionnement sur des projets ou travaux.

Pour en savoir +, rendez-vous sur <https://marais-falaises-estuaire-gironde.n2000.fr/>

